

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00771

Numéro SIREN : 815 159 157

Nom ou dénomination : 1991 TP

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 4207

467

DU

①

BILAN SIMPLIFIÉ

09 AOÛT 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		1991 TP		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Chemin du Grand VALLAT Impasse		13690 GRAVESON		
SIRET		8 1 5 1 5 9 1 5 7 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				31 12 2022		
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	1 475	016	1 475
	Immobilisations corporelles *	028	36 499	030	19 458	17 041
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	37 974	048	20 933	17 041
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	42 687	052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	420	070	420
		Autres * (3)	072	489	074	489
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 354	086		3 354
	Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	46 950	098		46 950	
Total général (I + II)		110	84 924	112	20 933	63 991
				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120		8 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		800	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réévaluation de la part d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	32 351	
	Report à nouveau		134		(66 695)	
	Résultat de l'exercice		136		3 661	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		(21 884)	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	17 577	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	339	172	68 298	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176		85 875	
Total général (I + II + III)			180		63 991	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 826	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	11 900	

TRIBUNAL DE COMMERCE
 GREFFE
08 AOÛT 2023
TARASCON

Certifier conforme

5/3

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : 1991 TP

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net	
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles	17 041	29 903	
	Immobilisations financières			
Total I		17 041	29 903	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	42 687	55 258
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	420	10 550
		Autres	489	4 719
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		3 354	9 920
Charges constatées d'avance				
Total II		46 950	80 447	
Total général (I + II)		63 991	110 350	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		8 000	8 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		800	800
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		32 351	32 351
	Report à nouveau		(66 695)	(66 508)
	Résultat de l'exercice		3 661	(188)
	Provisions réglementées			
Total I		(21 884)	(25 545)	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		17 577	43 307
	Autres dettes		68 298	92 588
Produits constatés d'avance				
Total III		85 875	135 895	
Total général (I + II + III)		63 991	110 350	

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL 1991 TP		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				31		112 2022			
				209		210			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue	} Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
					217		218		
			Services *				310 213		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		(12 000)		
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230		6 220		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		304 433		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
Variation de stocks (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		70 533			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		571			
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier :7...679.. - immobilier :)				242		110 439			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		1 475		244			
Rémunérations du personnel *				250		93 394			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		19 118			
Dotations aux amortissements *				254		7 010			
Dotations aux provisions				256					
Autres charges		} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262		
			260				417		
Total des charges d'exploitation (II)				264		303 995			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		439			
Produits financiers (III)		280				294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		8 678			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		3 661			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 661 314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)		987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)		989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)		138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer		344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352		3 661 354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables *70...510.....		dont imputés sur le résultat :		360		3 661		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370		372			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **1991 TP**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	310 213	342 205
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	(12 000)	14 000
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	6 220	4 213
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	304 433	360 418
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	70 533	91 556
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	571	(4 891)
	Autres charges externes	110 439	136 020
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 512	1 115
	Rémunérations du personnel	93 394	103 431
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	19 118	28 446
	Dotations aux amortissements	7 010	4 916
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	417	80
	Total des charges d'exploitation (II)	303 995	360 675

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		439	(257)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)	11 900	1 000
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	8 678	931
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		3 661	(188)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL 1991 TP						Néant <input type="checkbox"/>					
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406								
	Autres	410	1 475	412	414	416	1 475						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426								
	Constructions	430	432	434	436								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	26 179	442	1 528	444	11 000	446	16 708				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	1 100	452	454	456	1 100						
	Matériel de transport	460	12 104	462	350	464	466	12 454					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 290	472	947	474	476	6 237					
Immobilisations financières		480	482	484	486								
TOTAL		490	46 149	492	2 826	494	11 000	496	37 974				
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		de l'exercice				à la fin de l'exercice					
Fonds commercial		495	497	498	499								
Autres immobilisations incorporelles		500	1 475	502	504	506	1 475						
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516								
	Constructions	520	522	524	526								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	6 891	532	4 261	534	2 322	536	8 830				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	131	542	220	544	546	351					
	Matériel de transport	550	6 589	552	1 579	554	556	8 168					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 159	562	950	564	566	2 109					
TOTAL		570	16 245	572	7 010	574	2 322	576	20 933				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
		TRACTEUR FIAT											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	11 000	2 322	8 678	11 900	3 222								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	11 000	580	2 322	582	8 678	584	11 900	586	3 222	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL		596	3 222	585	597	599							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1991 TP				Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises				
Fonds commercial		681	683				
Autres Immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains		710	715	2			
Constructions		720	725	3			
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5			
Matériel de transport		750	755	6			
Autres immobilisations corporelles		760	765	7			
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	70 510				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter		
Déficits imputés		983	3 661				
Déficits reportables		984	66 849				
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870	66 849				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374 41 231		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378 33 543		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1991 TP		Néant <input type="checkbox"/> *															
Exercice ouvert le :01/01/2022.....		et clos le :31/12/2022.....		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2												
1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectif moyen du personnel * :		376	2.00																
Dont apprentis		657																	
Dont handicapés		651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	2.00																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	310 213																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105																	
TOTAL 1		106	310 213																
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	6 220																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143																	
Subventions d'exploitation reçues		113																	
Variation positive des stocks		111																	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153																	
TOTAL 2		144	6 220																
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																			
Achats		121	70 533																
Variation négative des stocks		145	12 571																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	56 640																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	417																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150																	
TOTAL 3		152	140 162																
IV – Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	176 272														
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	176 272																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	<input checked="" type="checkbox"/>																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	310 213	Effectifs au sens de la CVAE *	023 2.00														
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026																	
Période de référence	024	0	1	0	1	2	0	2	2	016	3	1	1	2	2	0	2	2	
Date de cessation																			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt
1

1 **1** (1) Néant

Exercice clos le **3 1 1 2 2 0 2 2** SIREN **8 1 5 1 5 9 1 5 7**
 Dénomination de l'entreprise **1991 TP**
 Adresse (voie) **Chemin du Grand VALLAT Impasse**
 Code postal **1 3 6 9 0** Ville **GRAVESON**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **JULLIAN** Prénom(s) **Bastien**
 Nom marital % de détention **100.00** Nb de parts ou actions **1000**
 Naissance : Date **02/07/1991** N° Département **84000** Commune **AVIGNON** Pays **FR**
 Adresse : N° Voie **Chemin du Grand VALLAT**
 Code postal **13690** Commune **GRAVESON** Pays **FR**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EURL 1991 TP
EURL au capital de 8 000 €
Siège Social : **Chemin du Grand VALLAT – Impasse LYON**
13 690 GRAVESON
RCS TARASCON 815 159 157

**PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT A L’ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023**

L'exercice clos le 31 décembre 2022 fait ressortir un bénéfice de 3661 € que nous vous proposons d'affecter :

- 3661 € au compte « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 63 035 €.

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L’ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 3661€.

- 3661 € au compte « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 63 035 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE :

La gérance,

